

tÉLÉcOPIE

Télocopie de		
Sté : DDC/APSN/SNSN/AECC	Tél :	
Nom :	Fax :	
A l'attention de		
Sté : TGI DE NANTERRE	Tél :	
Nom : Présidente 15ème chambre correctionnelle Isabelle et Nadine	Fax : 01 40 97 11 55	
Date : 15/05/2009	Heure : 17:17:47	Page(s) : 1

Objet: affaire 0706230015

Isabelle et Nadine

A l'audience de votre chambre du 30.04.2009, j'ai pu vous apprécier à vos justes valeurs, qui ressortaient déjà du dossier entre vos mains, la façon de rendre la justice.

Isabelle ma présence vous a dérangé et je le comprends vous n'êtes pas habituée à des débats contradictoires, à l'égalité de l'équilibre des droits des parties (surtout la nôtre) et des armes.

D'ailleurs, j'ai eu l'occasion de vous observer longuement avant que vous m'ayez fait reconduire à ma place dans le public à l'appel de la cause alors que partie civile à ce procès ne vous en déplaît ainsi qu'à Nadine superbement coiffée pour l'occasion.

Vous avez fait référence à un fax de Mme DATI et j'en suis ravi car il y a bien eu intervention de la Chancellerie et il était temps. Dans un délibéré de circonstance, chère Isabelle, vous avez renvoyé l'affaire au 11.09.2009 (prémonitoire vous qui êtes dans une tour). Enfin je pensais déjà mieux vous connaître à l'audience du 01.04.2009 devant la 12ème chambre correctionnelle mais j'ai été très déçu par votre absence non excusée et non représentée et sans user de l'article 411 du CPP. Enfin, le 13.05.2009, toujours devant la 12ème chambre du TGI de Paris vous étiez toutes deux absentes et non excusées, toutes deux ni représentées ce qui est dommageable pour un contradictoire que j'espérais fortement.

Par votre absence, j'ai été obligé de débattre sur vous et **de réclamer un mandat d'arrêt contre vous** si vous renouveliez pareilles circonstances à l'audience au fond. L'affaire a été renvoyée au 25.11.2009 (Sainte Catherine) mais rassurez vous le substitut Bruno NATAF a requis la fixation d'une consignation à 15000 € pour vous soustraire à la loi comme MM KARSENTI et SCOUARNEC.

J'espère Isabelle avoir le plaisir de nous rencontrer à la prochaine audience fixée au 20.05.2009 devant la 12ème chambre et son médiatique Président M. PORTELLI..

Cordiales salutations
Le Président
Claude KARSENTI

tÉLÉcOPIE

Télex de		
Sté : DDC/APSN/SNSN/AECC	Tél :	
Nom :	Fax :	
A l'attention de		
Sté : TGI DE NANTERRE	Tél :	
Nom : Procureur de la République M. COURROYE	Fax : 0147243161	
Date : 15/05/2009	Heure : 16:03:10	Page(s) : 2

Objet: affaire 0706230015

Monsieur le Procureur de la République

Votre collègue PREVOST a jugé le 26.03.2009 M. SCOUARNEC Sébastien dans ce dossier comme ayant formé opposition le 17.03.2009....pour le condamner véritable faux en écritures publiques n'est ce pas?

Enfin nous ne vous saisissons pas au titre de l'article 40 contre elle qui est démasquée mais nous vous réitérons la preuve que M. SCOUARNEC a bien formé opposition au jugement scélérat de PREVOST du 11.12.2008 non pas le 17.03.2009 mais bien en décembre 2008 comme l'atteste l'accusé de réception que vous avez égaré joint à la présente.

Cordiales salutations

Le Président
Claude KARSENTI

DUPLICATA

Mr SCOUARNEC Sébastien
Chez Me BOUZERAND
215 bis Bd St Germain
75007 Paris

TGI de Nanterre
M. Procureur de la République
M. COURROYE Philippe
179/191 avenue Joliot Curie
92020 Nanterre Cedex

Objet: opposition au jugement rendu le 11.12.2008 par la 15^{ème} chambre correctionnelle du TGI de Nanterre affaire n° de Parquet 0706230015

LRAR N° 1A 013 220 3065 2

Le 17.12.2008

Monsieur le Procureur de la République,

Prévenu, dans cette affaire, nous apprenons qu'un jugement a été prononcé par la 15^{ème}

En provenance de

~~Tribunal de Nanterre
M. le Procureur de la République
M. Courroye Philippe
179/191 av. Joliot Curie
92020 NANTERRE Cedex~~

**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**

LA POSTE

Numéro de suivi: 1A 013 220 3065 2
LA POSTE 197707

24-12-08 FRANCE

Renvoyer à l'adresse indiquée

FRAB

Sebastien SCOUARNEC
Chez Me Flore NERCIER
8 Rue Blanche
92020 NANTERRE

Signature du destinataire ou du mandataire (Préciser nom et prénom)

RCS PARIS 358 000 090

Sebastien

SCOUARNEC Sébastien